



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

PRÉVENTION

DE LA CRIMINALITÉ

ET SÉCURITÉ QUOTIDIENNE

RAPPORT INTERNATIONAL
2012

Le *Rapport international 2012 sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne* du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) analyse les sujets les plus importants et les plus saillants en matière de criminalité afin de mettre en avant la manière dont la prévention peut contribuer à bâtir des communautés résilientes avec une forte cohésion sociale.

Réalisée tout les deux ans, cette troisième édition du Rapport examine cinq enjeux importants pour l'élaboration de politiques de prévention de criminalité à l'échelle internationale: le trafic humain, les quartiers informels, les zones de post-conflit et de post-catastrophe, la production de drogues dans les pays développés et l'Étude mondiale sur la sécurité dans les villes réalisée par le CIPC. Le Rapport comprend également des contributions d'experts et de professionnels du terrain, qui apportent un éclairage particulier sur certains thèmes. De même, des études de cas proposent des recherches de première main sur les défis actuels et les pratiques existantes au niveau international en prévention de la criminalité.

Le *Rapport international* fournit des informations et des outils pour aider les gouvernements, les autorités locales, les organisations internationales et d'autres acteurs dans la mise en œuvre de pratiques inspirantes en matière de prévention de la criminalité, aussi bien au niveau local qu'au niveau national. Ainsi, *le Rapport international sur la prévention de la criminalité et de la sécurité quotidienne* se révèle être un outil essentiel dans la conception et la mise en œuvre de politiques de sécurité et de prévention.

1 Une approche de la prévention de la criminalité reposant sur le respect des droits humains : survol de la mission du CIPC

La prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne reposent sur une série de principes qui visent à promouvoir l'égalité, l'éducation, le droit de vivre à l'abri des persécutions et de nombreux autres droits auxquels les collectivités et les citoyens doivent avoir accès. Le chapitre un présente le cadre et les principes de la prévention de la criminalité selon le CIPC ainsi que les concepts clefs abordés tout au long du Rapport. Le chapitre définit la prévention de la criminalité dans un sens large qui comprend des aspects de développement social, ainsi que la prévention situationnelle et de la récidive. De même, il expose des notions clés et introduit les lignes directrices de l'ONU pour la prévention de la criminalité qui forment l'essence même du travail du CIPC. Ainsi, le CIPC entend la prévention de la criminalité comme une série d'actions qui visent à (ONUDC/CIPC 2011) :

- Favoriser le bien-être des populations et encourager un comportement sociable par l'application de mesures sociales, économiques, sanitaires et éducatives, en privilégiant en particulier les enfants et les femmes et en mettant l'accent sur les facteurs de risques et de protection associés à la criminalité et à la victimisation.
- Modifier les conditions locales qui influent sur la délinquance, la victimisation et l'insécurité induite par la criminalité, en mettant à profit les initiatives, l'expertise et l'engagement des membres de la collectivité.
- Prévenir les infractions en limitant les possibilités de les commettre, en alourdissant le risque d'être arrêté et en réduisant au minimum les avantages escomptés, par le biais notamment de l'aménagement du cadre de vie, et en fournissant assistance et information aux victimes potentielles et effectives.
- Prévenir la récidive en aidant les délinquants à se réinsérer socialement et en appliquant d'autres mécanismes de prévention.
- Impliquer un large éventail d'acteurs tels que les forces de police, les tribunaux et la société civile dans le développement de politiques de prévention de la criminalité.

2 Vue d'ensemble de la criminalité et tendances à surveiller : défis pour la prévention de la criminalité

Les taux de criminalité ainsi que la perception de l'insécurité varient constamment. Dans un monde de plus en plus connecté, les variations de la criminalité et la politique adoptée dans une région du monde peuvent avoir des répercussions à travers le monde. Aujourd'hui, les responsables politiques, sous la pression de leurs concitoyens, doivent gérer de plus en plus de nouveaux problèmes engendrés par la criminalité locale et transnationale. Le chapitre deux fait état des débats actuels sur la criminalité afin de mettre en contexte les différents chapitres du *Rapport international 2012*. Il traite notamment de la baisse surprenante des taux de criminalité dans les pays développés (en particulier les États-Unis) au cours de ces 20 dernières années et explique le débat en cours dans la littérature sur les facteurs ayant déterminé cette diminution, comme de nouvelles pratiques dans le domaine policier, l'immigration, le développement social dans les zones urbaines et des taux plus élevés d'incarcération. Le chapitre s'attarde particulièrement sur ce dernier facteur : peut-on en effet expliquer la diminution des taux de criminalité par des taux d'incarcération plus élevés ? La recherche s'entend pour dire qu'il existe bien une corrélation entre les taux d'incarcération élevés et une baisse de la criminalité mais qu'il n'existe pas pour autant de cause à effet. En effet, les données disponibles suggèrent qu'une augmentation des peines de prison a pu entraîner pendant un temps un taux de criminalité plus faible, mais le taux d'incarcération ne cessant aujourd'hui d'augmenter suggère un effet préventif de courte durée. Il est également vrai que la diminution du taux de criminalité dépend plus d'autres facteurs comme de nouvelles pratiques dans les services de police ou le développement social.

Le principal indicateur utilisé pour mesurer la criminalité est le taux d'homicides. La littérature disponible démontre que les tendances en matière d'homicides dans le monde sont variées. Ainsi, alors que l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) et l'Océanie ont connu des diminutions plus ou moins importantes de leurs taux d'homicides, à l'inverse, l'Amérique centrale et l'Afrique subsaharienne ont éprouvé elles de fortes augmentations de leurs taux d'homicides. L'Amérique Centrale est une région qui a été particulièrement touchée par cette escalade notamment de part des changements dans le trafic de drogues et ses flux, mais aussi par la présence croissante de groupes de trafiquants de drogues, ainsi que des handicaps structurels et des réponses répressives de la part des gouvernements. Cela représente un véritable défi pour la prévention de la criminalité, doublée de la nécessité de produire des informations et des données de meilleures qualités et plus diversifiées en matière de criminalité afin de mieux informer les décideurs

politiques. Enfin le chapitre deux met également en évidence deux tendances à surveiller dans un avenir proche, la contrefaçon de médicaments – une activité illicite qui tue près de 700 000 personnes uniquement en Afrique – et la criminalité dans les transports publics, où les innovations en matière de prévention – du Mexique au Japon – ont démontré que celles-ci peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants de mégapoles.

LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ DANS DES CONTEXTES VARIÉS ET DÉLICATS

L'édition 2012 du *Rapport international* souligne l'importance et l'impact de la prévention de la criminalité dans le cadre de situations délicates qui affectent la vie de millions de personnes à travers le monde, en utilisant des mises en situations réelles (telles que les zones de post-conflit et de post-catastrophe ou les quartiers informels) et des activités illicites (comme le trafic humain ou la production de drogues dans les pays développés).

3 Le trafic humain et l'exploitation : les nouveaux visages de l'esclavage dans une perspective de prévention

Le trafic humain et l'exploitation sont des crimes qui touchent des millions de personnes à travers le monde. Dans ce contexte, le trafic humain est actuellement une priorité dans l'agenda de nombreux gouvernements et organisations. Le chapitre trois suit l'évolution de ce phénomène en analysant les lois et les plans d'action nationaux en matière de trafic humain de tous les pays du monde. Ce travail de recherche a montré plusieurs résultats importants. En effet, il apparaît qu'au niveau national, il est commun pour les pays de posséder une loi relative au trafic humain. Au moins 140 pays (sur 193 pays) possèdent une législation nationale qui traite en tout ou en partie de cette problématique. Le chapitre trois a également identifié des plans d'action nationaux dans au moins 80 pays. Ces pays affichent une tendance à inclure différents niveaux de prévention dans leur législation. Pour la plupart, il s'agit de développer la prévention du trafic humain sous la forme de programmes en matière de prévention sociale ou sous la forme de programmes de prévention de la criminalité à l'échelle locale. Les liens existants entre le trafic humain et l'exploitation (comme l'esclavage, la servitude pour dettes ou l'exploitation du travail) sont mis en évidence tout au long de ce chapitre et sont inextricablement liés. Ce chapitre est illustré par deux études de cas, l'une sur l'Ukraine et l'autre sur le Pérou, en raison des efforts de ces pays pour intégrer la prévention du trafic humain au sein de leurs politiques nationales.

4

Les quartiers informels : des espaces riches en opportunités pour les approches de sécurité communautaire

Plus d'un milliard de personnes vivent actuellement dans des quartiers informels à travers le monde. Bien que ces communautés aient un énorme potentiel, la criminalité et la violence ont à de nombreuses reprises entravé leur développement et l'accès à tous leurs droits en tant que citoyens. Le chapitre quatre explore les différentes manières dont ces communautés ont essayé de prévenir la criminalité et la violence. Souvent, le taux de criminalité élevé observé dans ces quartiers peut-être expliqué par le taux de chômage, la discrimination, les difficultés d'accès aux droits et les problèmes familiaux connexes comme l'abus de substances illicites. Il existe de nombreuses stratégies potentielles afin de lutter contre la criminalité dans les quartiers informels. Les exemples présentés dans le chapitre quatre soulignent la nécessité de réunir certains facteurs pour assurer la réussite des programmes de prévention dans ces zones :

- Les programmes doivent inclure tous les acteurs locaux, puisque des décisions et des stratégies unilatérales ne permettent pas toujours d'atteindre les objectifs fixés ;
- Une vision à long terme (au-delà de la conjoncture politique) et un engagement de tous les acteurs est essentiel afin de renforcer efficacement la communauté ;
- L'octroi de droits primordiaux comme la santé, l'éducation ou l'accès à la propriété doivent être concomitants à des initiatives locales à moyens termes, telles que la revitalisation urbaine, qui permettront de créer des communautés plus sûres et résilientes.

La présence de ces facteurs peut conduire à des politiques à la fois meilleures et couronnées de succès. Ce chapitre contient des études de cas sur l'Afrique du Sud et le Brésil, deux pays qui ont respectivement mis en place des programmes de sécurité urbaine novateurs.

5 Les zones de post-conflit et de post-catastrophe : la prévention de la criminalité comme moyen de créer un environnement propice à la paix

Les zones de post-conflit et de post-catastrophe représentent un véritable défi en matière de sûreté et de sécurité. À la suite d'un conflit, il est primordial d'établir un minimum de sécurité afin d'assurer le succès du processus de désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR). De même, il fut constaté à de nombreuses reprises une augmentation sensible de la violence et de la criminalité suite à une catastrophe naturelle comme un tremblement de terre ou une inondation. Le chapitre cinq explore les opportunités pour la prévention de la criminalité dans ces contextes. En effet, la prévention de la criminalité et la sécurité des collectivités ne sont pas aujourd'hui des concepts faciles à mettre en œuvre lors d'interventions suite à des post-conflits ou à des post-catastrophes. Tout en reconnaissant les grandes difficultés que peuvent rencontrer les premiers intervenants, les gouvernements, les organisations internationales et d'autres acteurs dans le processus de DDR et dans le renforcement de l'État en situation de post-conflit ou encore dans la période suivant une catastrophe, il est néanmoins essentiel de faire une place à la prévention de la criminalité dans ces différents contextes. En considérant la notion de sécurité comme un objectif prioritaire et une condition préalable à la paix et au développement, le chapitre cinq démontre comment la prévention de la criminalité peut offrir des stratégies grâce auxquelles les collectivités peuvent atteindre des niveaux plus élevés de sécurité tant au début de l'intervention que dans les phases de reconstruction ou de renforcement de l'État en situation de post-conflit. Les cas d'Haïti et du Mozambique présentés dans ce chapitre permettent d'illustrer le potentiel et les défis de la prévention de la criminalité dans ces contextes.



La production de drogues dans les pays développés : défi pour la sécurité locale

Les pays développés deviennent de plus en plus producteurs et exportateurs de certaines drogues illicites à travers le monde entier, comme le cannabis ou des drogues synthétiques (ecstasy et amphétamines par exemple). Le chapitre six aborde les nombreuses conséquences négatives de ce phénomène sur la sécurité des collectivités. En premier lieu, la présence de drogues dans une communauté (que ce soit en termes de production ou en termes de consommation) peut avoir un impact négatif sur la population. Cet impact peut prendre la forme de toutes criminalités liées à la production de drogues telle que la présence de gangs ainsi que des coûts élevés sur la santé publique liés à la consommation locale de ces substances. En second lieu, cette activité peut permettre l'entrée au sein de la communauté de groupes appartenant au crime organisé. Ainsi, l'identification des populations à risque et la mise en œuvre de mesures précoces de prévention peuvent entraîner des effets positifs.

La prévention peut également être un moyen utile afin de trouver des stratégies pertinentes de lutte contre la victimisation pour les collectivités déjà touchées par cette activité illégale. Lorsque la production de drogues est faible, elle ne pourra être vendue qu'au niveau local. Mais il est également possible qu'une augmentation de la production de drogues ou qu'une production excédentaire entraîne une participation à des réseaux transnationaux de trafic de drogues, permettant ainsi d'étendre leur influence au-delà de la communauté locale. Le commerce transnational de drogues alimente un large réseau d'activités illégales dans les pays de production, de transit et de consommation et cela est souvent relié à d'autres types de crimes, comme le trafic humain, l'extorsion ou encore la corruption. Tout cela peut gravement nuire à la cohésion sociale, au sentiment de sécurité, et à la qualité de vie au sein de la communauté. Le Canada est présenté comme étude de cas dans ce chapitre. Elle explore les enjeux locaux que rencontrent ce dernier ainsi que les programmes qu'il a mis en place pour lutter contre le problème du marché interne des drogues.

7 La sécurité dans les villes : l'Étude mondiale menée par le CIPC en 2011

La sécurité urbaine est un enjeu central pour les villes du monde entier. Des informations précises et utiles sont nécessaires pour assurer la sécurité des communautés et doivent être mises à disposition des responsables politiques. Afin de recueillir de façon plus systématique des informations clés concernant le rôle et les actions des autorités locales en matière de prévention de la criminalité et de sécurité quotidienne, le chapitre sept présente les résultats de la première « Étude mondiale sur la sécurité dans les villes », initiative menée par le CIPC. Ce chapitre analyse différentes questions telles que la prévalence des programmes de prévention au sein des villes, les budgets alloués à ces programmes, leur niveau d'évaluation, et qui les finance. Il fournit aussi des détails sur les programmes eux-mêmes, à savoir par exemple quels types de crimes sont visés par ces programmes. Des informations sont également présentes sur des problématiques particulièrement importantes pour les villes telles que les drogues, les gangs, et la violence armée. L'Étude représente une étape importante dans les efforts qui ont été faits jusqu'à présent pour avoir des données solides et fiables pour appuyer les programmes de prévention de la criminalité. Dans l'ensemble, ce chapitre propose un aperçu détaillé des possibilités et du potentiel que pourrait offrir une base de données internationale sur la prévention de la criminalité.

MESSAGES CLÉS DU RAPPORT INTERNATIONAL

- La sécurité peut être comprise comme un droit auquel les collectivités et les citoyens doivent avoir accès. De ce fait, ce droit fournit un cadre d'actions pour les gouvernements et tout acteur en charge d'administrer ce bien public.
- Si l'on admet que la sécurité est un bien public, la coopération entre les acteurs (publics, privés et la société civile) est plus importante que jamais pour maintenir des communautés saines, en particulier dans une période d'incertitude financière.
- Bien qu'elles ne soient pas forcément une priorité dans un contexte de conflit ou de catastrophe naturelle, la sécurité et la prévention de la criminalité sont des composantes essentielles pour des interventions réussies. La prévention recèle un potentiel énorme lorsqu'elle est correctement mise en œuvre dans ce contexte, car elle peut améliorer un sentiment d'insécurité exacerbé par la crise et générer à long terme des communautés plus sûres.
- Le processus d'urbanisation a conduit la majorité des personnes à vivre dans des villes aujourd'hui. Dans ce contexte, la criminalité urbaine est susceptible d'affecter un grand nombre de personnes et est devenue l'un des défis les plus importants pour les décideurs politiques à tous les niveaux, et particulièrement pour les villes.
- Améliorer le niveau de vie dans les quartiers informels, combiné avec des efforts en matière de prévention de la criminalité peuvent contribuer de manière significative à rendre les villes plus sûres mais pour ce faire, ces efforts doivent faire partie intégrante d'une stratégie globale.
- La conception et la mise en œuvre de plans d'action nationaux incluant la prévention comme une composante clé est une avancée positive pour prévenir et combattre le trafic et l'exploitation d'êtres humains.
- L'investissement au niveau local peut contribuer à bâtir des communautés résilientes et c'est dans ce contexte que les interventions en matière de prévention de la criminalité ont plus de chances de réussir pour éviter la présence de producteurs et de trafiquants de drogues.
- Les pays développés doivent inclure des stratégies de prévention au sein de leurs politiques antidrogue afin de s'attaquer au problème croissant de la production de drogues au niveau national, notamment du cannabis, de la métamphétamine et d'autres drogues de synthèses comme l'ecstasy.
- La criminalité et la peur du crime représentent une préoccupation importante, y compris dans les pays où les taux de criminalité ont diminué. Dans ce contexte, bien que les programmes de prévention de la criminalité se développent de plus en plus dans de nombreux pays, ils n'ont néanmoins pas encore la même stature que les politiques et les programmes de justice pénale.
- Il existe une véritable lacune en matière d'évaluation des programmes de sécurité qui devrait être comblée dans le futur. L'évaluation devrait être au cœur de tout processus d'élaboration de politiques qui contribuerait à faire avancer l'agenda de la prévention de la criminalité.

***Le Rapport international 2012 sur la prévention
de la criminalité et la sécurité quotidienne***

sera disponible en mai sur le site internet du CIPC :
www.crime-prevention-intl.org

Pour plus d'informations, merci de nous contacter à :

Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)
465, rue Saint-Jean, bureau 803, Montréal (Québec) H2Y 2R6 CANADA
+1.514.288.6731
cipc@crime-prevention-intl.org